



La **Nouvelle Aquitaine**, avec 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires, est la première région agricole de France et

la deuxième en Europe. La stratégie de la Région consiste à accélérer et accompagner la transition agroécologique de son agriculture. Elle s'incarne dans les orientations suivantes : accroître la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles, favoriser l'installation et la transmission des exploitations, accroître la valeur de la filière alimentaire, développer l'agriculture biologique et l'agro-écologie, favoriser le développement économique du secteur de la pêche et de l'aquaculture. La Région œuvre également en faveur des territoires ruraux, à travers le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (de SRADDET) et son rôle d'autorité de gestion des fonds européens 2014-2020 afin de participer au développement des services de base et à l'attractivité du monde rural.



**Limoges Métropole** affiche une volonté politique forte dans le domaine alimentaire. Dans le cadre d'un projet alimentaire territorial, les élus

communaux ont souhaité mettre en place une démarche conciliant soutien aux productions agricoles locales, qualité et sécurité alimentaire, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi, la Communauté urbaine a créé un pôle maraîchage accueillant un espace test agricole en maraîchage biologique, élément clé pour favoriser des installations pérennes sur le territoire. Limoges Métropole veille à assurer la soutenabilité économique de ce dispositif en garantissant un débouché local à la production maraîchère : elle mène ainsi un travail avec les restaurants scolaires pour définir leurs besoins et faciliter leurs échanges avec les maraîchers et autres producteurs locaux.



La **Ville de Limoges** est particulièrement attentive à la qualité environnementale de son territoire, au développement

équilibré de ses relations avec les communes membres de la Communauté urbaine dont elle est la ville centre, et, plus largement, elle est attachée à la promotion des productions agricoles locales qui sont, par leur qualité reconnue et labellisée, un marqueur fort de son identité. Elle gère 680 hectares d'espaces verts aménagés (parcs, jardins, cours d'écoles, terrains de sports, abords de bâtiments...) et 690 ha d'espaces verts naturels (boisements, vallées et cours d'eau). Près de 80 000 plantes (annuelles, bisannuelles et vivaces) sont produites chaque année dans les serres municipales. Elle soutient activement l'agriculture biologique dans la restauration scolaire et met à disposition des Limougeauds 9 ha de jardins familiaux (283 parcelles cultivées).

## LE CLUB DES PARTENAIRES DU SECTEUR AGRICOLE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



BANQUE des  
**TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Créée par la Caisse des Dépôts (CDC), la **Banque des Territoires** a pour objet d'aider à transformer ces derniers : elle est une "Caisse de l'égalité des

territoires" ayant pour ambition de faciliter la réalisation de projets qui se proposent de résoudre les disparités territoriales et de mettre en avant l'innovation sociale et technologique. La Banque des Territoires attache une attention particulière aux petites collectivités et aux territoires en difficulté. Son approche des problématiques locales repose sur la volonté de faciliter les démarches des élus et d'apporter un service de proximité par un accompagnement approprié. Elle est ainsi un acteur clé du développement territorial.



L'agriculture, en tant qu'elle est un levier du développement économique des territoires, constitue un des thèmes sur lesquels repose l'offre de formation

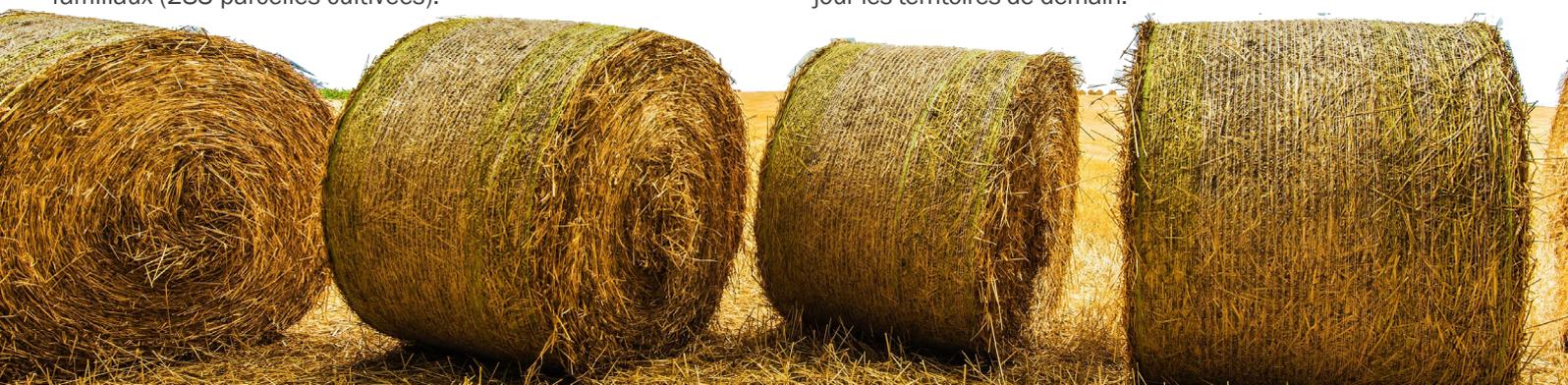
du **CNFPT** : celui-ci s'attache à former les cadres territoriaux à l'identification des enjeux de développement locaux et régionaux, à la conception et à la mise en œuvre des actions de développement économique agricole, à connaître les acteurs intervenant dans le domaine agricole et à les mettre en réseau, à connaître la structuration des filières au cœur des territoires. Sur des sujets plus précis, le CNFPT forme les agents publics territoriaux à l'accompagnement de projets d'agriculture urbaine et périurbaine ou à la préservation des espaces naturels et agricoles au travers de la mise en œuvre de stratégies foncières.



FONDATION  
UNIVERSITÉ  
DE LIMOGES

Attachée faire connaître et diffuser les travaux des équipes de recherche de l'Université de Limoges, que ce soit dans

le domaine des SHS ou des sciences appliquées, soucieuse de mettre en avant le caractère vertueux des collaborations qui se tissent entre le monde académique et celui de l'industrie, entre acteurs publics et privés, entre chercheurs et acteurs économiques, la **Fondation partenariale** a placé au cœur de son action la question du développement territorial, au sein duquel se dessinent aujourd'hui des initiatives porteuses d'innovations sociales et technologiques. Les questions débattues dans le cadre du colloque EUROPA sont à la rencontre de ces multiples préoccupations, et le colloque lui-même se présente comme un espace de rencontre entre tous les acteurs qui fabriquent chaque jour les territoires de demain.





Terre de longue tradition agricole, la **Haute-Vienne** a gardé une agriculture très prégnante et dynamique. Le Conseil départemental soutient les agriculteurs et leurs productions locales par de nombreux dispositifs : mise en relation entre producteurs locaux et gestionnaires de restaurants collectifs (Agrilocal 87), aménagement foncier rural, aide à l'installation des agriculteurs, aides aux équipements des exploitations, aide au développement des productions maraichères et en petits fruits. Le Département de la Haute-Vienne est par ailleurs très attaché à la promotion des productions agricoles locales qui sont, par leur qualité reconnue et labellisée, un marqueur fort de son identité.



La MSA est le premier acteur de de la politique sociale agricole. Les caisses de **Mutualité Sociale Agricole** assurent un lien unique de proximité géographique avec les acteurs du monde agricole, salariés et non-salariés, en assurant une mission de service public indispensable à leur maintien au cœur des territoires ruraux. Partenaire du monde agricole, elle soutient les jeunes entrepreneurs dans leur installation, simplifie les démarches administratives et accompagne ses ressortissants dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Parallèlement, elle réalise des formations, que ce soit dans les lycées agricoles ou les entreprises, et s'investit dans la prévention, notamment en matière de risques professionnels. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans l'attractivité et le développement des territoires ruraux.



**ENEDIS** est un interlocuteur essentiel pour les agriculteurs. En effet, pour assurer le développement de leurs activités, ils doivent en effet pouvoir compter sur une distribution d'électricité de qualité, garantie par un réseau qui s'adapte à leurs besoins. ENEDIS est par ailleurs à l'écoute des évolutions des besoins du monde agricole : ces transformations concernent aussi bien les nouveaux modes de production de l'électricité (méthanisation, énergies renouvelables, pompes à chaleur, etc.) pour lesquels ENEDIS apporte son expertise, que l'anticipation et la prévention des risques électriques, essentielles s'agissant d'exploitations dotées de machines agricoles, électriques, et de moyens de production d'électricité, nécessitant une alimentation électrique fiable et de qualité. Sur tous ces sujets ENEDIS apporte naturellement son expertise et ses conseils pour répondre aux besoins et accompagner les attentes des professionnels du secteur agricole.



En tant que principal distributeur de gaz naturel en France, **GRDF** joue un rôle clé dans le développement de la production de gaz renouvelable grâce à la méthanisation agricole. Cette dernière répond à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. La méthanisation peut en effet permettre de diversifier et pérenniser une activité en

devenant producteur de gaz renouvelable, seul ou en association avec d'autres agriculteurs, bénéficier d'un revenu complémentaire stable, valoriser des effluents d'élevage et coproduits éventuels, tout en réduisant les odeurs liées au stockage et à l'épandage des effluents d'élevage, produire un engrais organique et inodore, et ainsi améliorer la valeur agronomique de terres, participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, créer du lien avec le territoire et des emplois locaux non-délocalisables.



Avec 4 millions d'ha et 83 000 exploitations, la Région Nouvelle Aquitaine est la première région agricole d'Europe, avec une très grande diversité de productions (agroalimentaire, grandes cultures, viticulture, viande, fruits et légumes, lait, forêt, tabac). Dès l'origine de sa création, le **Crédit Agricole** a joué un rôle déterminant dans le soutien au monde agricole, à son développement, à sa structuration, à la modernisation des exploitations, à la qualité de productions, à l'efficacité de leurs rendements. Plus que jamais, le Crédit Agricole se tient aux côtés des agriculteurs pour accompagner les mutations du secteur. Il est ainsi un acteur essentiel du développement et de l'attractivité des territoires en favorisant l'implantation et le maintien des agriculteurs et en contribuant ainsi à leur dynamisme économique et à leur qualité environnementale.



Les missions du réseau des **Chambres d'agriculture** ont été établies par le code rural et de la pêche maritime. Ainsi les établissements composant le réseau contribuent : à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ; accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi ; assurent une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales ; contribuent par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique. Le projet stratégique national 2019-2025 est construit autour de trois axes : accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques ; créer plus de valeur dans les territoires ; faire dialoguer agriculture et société. C'est la feuille de route des chambres d'agriculture pour ce nouveau mandat : savoir s'évaluer, observer et analyser les évolutions qui entourent notre métier pour mieux nous projeter, regarder devant, retrouver fierté et considération afin de construire ainsi un avenir porteur à notre agriculture, garant de l'attractivité de notre profession pour assurer le renouvellement des générations et ainsi le développement de nos territoires ruraux.

